

ATTESTATION D'ENGAGEMENT D'HPC INTERNATIONAL SAS au programme « Entreprises engagées pour la nature »

Vincennes, le 13 Avril 2023

La signature des 10 principes communs act4nature en date du 27/01/2022, a formalisé votre adhésion au programme Entreprises engagées pour la nature.

Ce programme a pour ambition de susciter et d'accompagner **l'engagement des entreprises en faveur de la biodiversité**. Il vise à faire **émerger, reconnaître et valoriser des plans d'action** robustes pour lutter contre les facteurs d'érosion de la biodiversité et agir positivement.

Dans ce cadre, vous avez élaboré un plan d'action en faveur de la biodiversité afin de concrétiser votre engagement. Suite à son analyse par l'OFB, **j'ai le plaisir de vous annoncer que votre entreprise est désormais officiellement reconnue pour son engagement et compte parmi les Entreprises engagées pour la nature**.

Vous rejoignez ainsi les **114 entreprises** déjà engagées. A ce titre, vous apparaissez désormais sur notre [plateforme dédiée](#) et êtes à même de communiquer sur votre engagement.

En vous remerciant vivement pour votre engagement en faveur de la biodiversité, aux côtés de l'OFB.

Denis CHARISSOUX
Directeur général par intérim
de l'Office français de la biodiversité

